

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
SGP20090 10% Bac à douche FIORA Privilege	1,00		1 090,00 €	0,00%	1 090,00 €	10,00%
PDT 10% rajout de bac a douche 20 x 90 cm	1,00		125,10 €	0,00%	125,10 €	10,00%
KIT DE DOUCHE 10% Kit de douche Carlo Frattini	1,00		530,00 €	0,00%	530,00 €	10,00%
PDT 10% paroi de douche 120 x 195 x 6 mm	1,00		400,00 €	0,00%	400,00 €	10,00%
PDT 10% barre de maintien de mur a mur	1,00		105,00 €	0,00%	105,00 €	10,00%
PDT 10% pack wc suspendu " ALLIA RIMFREE "	1,00		648,00 €	0,00%	648,00 €	10,00%
PDT 10% ensemble meuble 4 tiroirs " MODO " + plan avec vasque déportée à droite	1,00		1 930,00 €	0,00%	1 930,00 €	10,00%
PDT 10% miroir 150 x 72 cm + applique	1,00		415,00 €	0,00%	415,00 €	10,00%
006.101.01 10% Mitigeur lavabo TRES Cuadro + bonde clic clac	1,00		181,30 €	0,00%	181,30 €	10,00%
PDT 10% seche serviette " GODAI "	1,00		845,00 €	0,00%	845,00 €	10,00%
FP 10% Fourniture plomberie (raccords, pâtes, appliques, joints)	1,00		450,00 €	0,00%	450,00 €	10,00%
APARICI 10% faience recover ivory 25 x 75 cm	26,80	m2	33,71 €	0,00%	903,43 €	10,00%
KERABEN 10% carrelage " LENDA OAK " 100x 25 cm	5,92	m2	34,44 €	0,00%	203,88 €	10,00%
MO 10% Forfait main d'oeuvre plomberie	1,00		2 600,00 €	0,00%	2 600,00 €	10,00%
MO 10% Forfait main d'oeuvre pose faience et carrelage a la colle	1,00		1 480,00 €	0,00%	1 480,00 €	10,00%
PDT 10% fourniture joints + colle + bague	1,00		400,00 €	0,00%	400,00 €	10,00%
DECH 10% Mise en décharge	1,00		25,00 €	0,00%	25,00 €	10,00%



SARL L'ARTISAN DU BAIN
19 AVENUE DES CISTES
ZAC DE LA MONTAGNETTE
34420 - VILLENEUVE LES BEZIERS
Siret : 39976556900039

DEVIS

N° : DEV00000022
Date : 15/01/2021
N° client : CLT00000016
Devis valable jusqu'au
16/03/2021

Monsieur THIBAUT THOMAS

9 impasse les hauts de serignan
34410 serignan

Tél. : 04.67.28.18.02
Email : contact@artisan-du-bain.fr
Site web : http://www.artisan-du-bain.fr

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
DEP 10%	1,00		25,00 €	0,00%	25,00 €	10,00%
Déplacement						

Devis gratuit

Détail de la TVA				Total HT	12 356,71 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	1 235,67 €
Réduite	12 356,71 €	10,00%	1235,67 €	Total TTC	13 592,38 €

Règlement Chèque
Echéance(s)

Bon pour accord

Date et signature

Le montant total s'élève à treize mille cinq cent quatre-vingt-douze euros et trente-huit centimes

Assurance décennale obligatoire, souscrite auprès de l'agence Benoit AXA, située 58/60 Avenue de la Tanne, 34500 Béziers, valable en France Métropolitaine.
Numéro de contrat : **000005591022804**.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE L'ARTISAN DU BAIN

I- CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de ventes s'appliquent, sans restriction, ni réserves, à l'ensemble des ventes conclues par L'Artisan du Bain, 19 Avenue des Cistes, 34420, Villeneuve Les Béziers (le vendeur) auprès d'acheteurs professionnels ou non, consommateurs ou non (Le client), désirant acquérir les produits proposés à la vente par le vendeur. Elles constituent le socle unique de la négociation commerciale. Le client déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de commande. Ces conditions générales de vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du client est celle en vigueur à la date de l'achat immédiat ou de la passation de commande.

II- ACHATS

Les ventes ne sont parfaites qu'après acceptation expresse et écrite par le vendeur (mail, fax, courrier, devis, facture). Le vendeur pourra, préalablement à son acceptation demander que le client confirme par écrit sa commande ou son achat. Toute commande devra être validée par la signature du devis et le versement d'un acompte de 40% de la somme totale inscrite sur le devis. Aucune commande ne pourra être annulée partiellement ou totalement en cours d'exécution. En cas d'annulation unilatérale de la commande par l'acheteur et avant toute livraison, nous conserverons les sommes versées par le client, à titre d'indemnisation forfaitaire du préjudice consécutif à l'annulation.

III- PRODUITS

Les caractéristiques essentielles ainsi que les prix des produits figurent de manière lisible sur le devis ou sur les éventuelles annexes rattachées au devis. Il appartient au client de vérifier l'exactitude de sa commande ou de son achat. Il est important de préciser que les vues 3D ainsi que les plans ne sont destinées qu'à titre indicatif afin d'aider le client à mieux se représenter son espace de vie. Ils ne sont en aucun cas contractuels. Les marchandises vendues ne sont pas reprises. Les reprises que nous pourrions consentir à titre exceptionnel donneront lieu à une retenue de 40% du prix de vente.

IV- GARANTIES

Le produit livré est conforme à l'offre du vendeur et à la réglementation en vigueur dans le pays où est établi le vendeur, sous réserve des usages en la matière. Afin de faire valoir ses droits, le client devra informer le vendeur des défauts apparents au plus tard dans les huit jours à compter de la livraison et de l'installation des produits, des défauts non apparents au plus tard dans les huit jours à compter de la première utilisation des produits.

V- PRIX

Le prix des produits sont exprimés en euros (€), HT et TTC. Des frais supplémentaires (notamment des frais de transport, de livraison, de conditionnement, d'emballage ou autre) peuvent être exigible. La facture est établie par le vendeur et adressée au client au plus tard à la date de livraison ou à la date de fin de chantier.

VI- LIVRAISONS ET FIN DE CHANTIER

Les frais de livraison sont à la charge du client. Les produits ou la prestation acquis par le client seront livrés à la date ou le délai indiqué au client sauf si les parties en ont convenu autrement. Le délai de livraison est approximatif et n'entraîne pour le vendeur aucune responsabilité en cas de retard ou de non-livraison dans les délais fixés si les produits sont livrés dans un délai raisonnable visé ci-après. La responsabilité du vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de livraison imputable au client ou en cas de force majeure. Est notamment un cas de force majeure toutes circonstances échappant au contrôle du vendeur, entraînant un arrêt, une suspension ou une réduction de production et/ou de la livraison des produits par les fournisseurs du vendeur, la grève générale ou non. Quel que soit le retard de livraison ou de fin de chantier, il est toujours donné suite à défaut de contrordre. La résolution de la vente par le client ne peut intervenir qu'à l'expiration d'un délai raisonnable courant à compter de la mise en demeure de s'exécuter adressé par écrit au vendeur. Dans un souci de dimensions exactes, les parois de douches coulissantes ainsi que les portes battantes de mur à mur ne sont commandées qu'à la fin de la pose de la faïence. Ainsi, la livraison de la paroi de douche se fera après la livraison du reste du matériel.

VII- TRANSFERT DE PROPRIETE ET TRANSFERT DES RISQUES

Le transfert de propriété du produit du vendeur au profit du client, qu'il s'agisse d'un achat immédiat ou d'une commande, ne sera réalisé qu'après complet paiement du prix du produit et après règlement de toutes sommes dues par le client au vendeur. En cas de saisie ou de toute intervention d'un tiers ayant pour objet un produit dont la propriété est réservée par le vendeur, le client devra immédiatement informer le vendeur.

VIII- PAIEMENTS

Le prix des produits ainsi que l'ensemble des frais sont payables soit comptant en totalité à la date de réception par le client de la facture du vendeur, soit à l'échéance indiquée sur la facture qui ne peut excéder 30 jours à compter de son émission. Nos travaux étant entièrement exécutés sur commande, leur paiement s'effectue comme suit :

- A la commande : 40 %
- Au début des travaux : 40 %
- Le solde à la date d'échéance figurant sur la facture, sans escompte ni rabais, ni retenue de quelque nature.

Le paiement comptant n'implique aucun escompte. La mise en encaissement des chèques est réalisée immédiatement. Les paiements effectués par le client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement définitif des sommes par le vendeur. En cas de défaut ou retard de paiement, des pénalités de retard dues par le client au vendeur seront calculées automatiquement, de plein droit, sans formalité aucune ou mise en demeure préalable au taux visé à l'article L441-6 du code de commerce. Par ailleurs, le client professionnel sera également et de plein droit débiteur à l'égard du vendeur d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement. Les paiements en espèce sont interdits lorsque le montant dépasse 1000€ lorsque le client particulier est domicilié fiscalement en France et 15 000€ pour le client particulier non domicilié en France.

IX- RECEPTION ET RECLAMATION

Les travaux seront réceptionnés au plus tard 15 jours après leur achèvement. A défaut de cette réception dans les 30 jours suivant l'achèvement des travaux, ceux-ci seront considérés comme acceptés sans réserve.

X- DECHARGE DE RESPONSABILITE

La société se décharge de toute responsabilité en cas de malfaçons, si la pose du matériel ou si la plomberie n'a pas été effectuée par la présente.

XI- INFORMATIQUE ET LIBERTES – DONNEES PERSONNELLE

Les informations nominatives relatives au client recueilli par le vendeur sont enregistrées dans son fichier client et sont principalement utilisées pour la bonne gestion des relations avec le client. Elles sont indispensables pour la livraison des produits, la réalisation des travaux et la facturation. L'accès à ces données est strictement limité aux employés et préposés du vendeur, habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les données pourront le cas échéant être communiquées à des tiers liés à l'entreprise tels que des sous-traitants. Le vendeur s'engage à ne pas vendre ou louer les données du client à moins d'y être contraint par motif légitime tel que l'obligation légale.

XII- DROIT APPLICABLE – MEDIATION

Toute contestation, quelle qu'en soit la nature, relative à une de nos ventes ou de nos travaux, sera la seule compétence des juridictions de notre siège social. Le client peut saisir gratuitement le centre de médiation MEDICYS qui est compétent pour tout litige portant sur l'exécution du contrat. La saisine se fait par courrier postal à l'adresse suivante : MEDICYS – 73, Boulevard de Clichy – 75009 Paris ou via leur site internet : www.medicys.fr.

Dernière mise à jour : Novembre 2020.